

# Ordre du jour du Conseil communautaire du 08/07/2025

## Commune d'Ille sur Têt

---

Le Président informe l'assemblée qu'il a été élu Président de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) lors de la dernière réunion de celle-ci le 16 juin 2025. M. Garsau a également été élu Vice-Président.

**POINT 00** : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 04/06/2025

**POINT 01** : Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de la SPL Pyrénées Orientales Aménagement concernant les ZAE d'Ille sur Têt et de Millas pour l'année 2024

**POINT 02** : *ADM* - Recomposition de l'organe délibérant de l'EPCI l'année précédant celle du renouvellement général des conseillers communautaires

**POINT 03** : *ADM* - Modification statutaire de la Communauté de communes Roussillon Conflent

**POINT 04** : *ADM* - Mise à jour du recueil d'intérêt communautaire

**POINT 05** : *ADM* - Création d'une conférence intercommunale ouverte à un titulaire et un suppléant par commune membre

**POINT 06** : *ADM* - Désignation des représentants au sein des commissions internes à la Communauté de communes Roussillon Conflent suite à l'élection d'un nouveau Président

**POINT 07** : *ADM* - Précision de la qualité des membres de la Commission d'Appel d'Offres – titulaires et suppléants

**POINT 08** : *ADM* - Modification de la représentation communale de Corbère les cabanes au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

**POINT 09** : *RH* - Modification du tableau des effectifs

**POINT 10** : *RH* - Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents

**POINT 11** : *FINANCES* – Créances éteintes sur Budget Principal

**POINT 12** : *URBANISME* - Délégation du Conseil communautaire du droit de préemption urbain aux communes de Corbère, Corbère-les-Cabanes, Ille-sur-Têt, Millas, Montalba-le-Château, Rodès et Saint Féliu d'Amont sur les secteurs U et AU des Plans Locaux d'Urbanisme et secteurs constructibles des Cartes Communales..

**POINT 13 :** *URBANISME* - Délégation du Conseil communautaire du droit de préemption urbain au Président.

**POINT 14 :** *URBANISME* - Déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Millas – Approbation des objectifs et fixation des modalités de concertation.

**POINT 15 :** *URBANISME* – Déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Corbère-les-Cabanès – Approbation des objectifs et fixation des modalités de concertation.

**POINT 16 :** *DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE* - Validation du dossier OCMACS –BEA’S DAILY’S KITCHEN (Ille sur Têt)

**POINT 17 :** *OM* - Mise en place des horaires d’été de la déchèterie

**POINT 18 :** *PETITE ENFANCE* - Modification des places PMI en Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant (EAJE) la Farandole

**POINT 19 :** *PETITE ENFANCE* Signature de la Convention pour la continuité du service public du relais Petite Enfance (RPE) et des EAJE (Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant) pour les habitants de Corneilla -la Rivière

**POINT 20 :** *PETITE ENFANCE* - Modification du règlement de fonctionnement des Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

**POINT 21 :** *ENFANCE-JEUNESSE* - Approbation du règlement intérieur des Accueils de loisirs et de la restauration scolaire des enfants de maternelle et de l’élémentaire ainsi que celui des espaces ados à partir de la rentrée scolaire 2025/2026

**POINT 22 :** *TOURISME* - Présentation du bilan d’activités 2024 de l’Office de Tourisme Intercommunal Roussillon Conflent

**POINT 23 :** *TOURISME* - Versement d’une subvention aux associations (Comité des fêtes de Boule d’Amont et Sauvegarde du patrimoine des deux Corbère)

**POINT 24 :** *ADM* - Présentation du rapport annuel 2024 de la SPL POA

**QUESTIONS DIVERSES**